

## Comité Départemental de badminton de l'Aveyron

Conseil d'Administration du 21 décembre 2018 à Rodez

### COMPTE RENDU du Conseil d'Administration du 21 décembre 2018



#### Comité Départemental de Badminton de l'Aveyron

CDOS – 6, rue des Violettes  
12850 ONET LE CHATEAU  
[comitebad12@gmail.com](mailto:comitebad12@gmail.com)

Rédacteur : Xavier ARMENGAUD

Date d'émission : 31 décembre 2018

L'an deux mille dix huit, le vingt et un décembre, à 20 heures 30, le Conseil d'Administration du Comité Départemental de Badminton de l'Aveyron s'est réuni, dans les locaux d'A2E rue Vieussens, résidence La Boriette à Rodez, sur convocation adressée par Monsieur **Xavier ARMENGAUD, Président du Comité**.

Etaient présents :

#### MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

| QUALITES           | NOMS                |  |  |  | PRESENTS | EXCUSES | DIFFUSION |
|--------------------|---------------------|--|--|--|----------|---------|-----------|
| Président          | ARMENGAUD Xavier    |  |  |  | X        |         | X         |
| Trésorier          | GEMARIN Anthony     |  |  |  | X        |         | X         |
| Secrétaire Général | COMBES Matthieu     |  |  |  | X        |         | X         |
| Membre             | ARMAND Caroline     |  |  |  | X        |         | X         |
| Membre             | BELLEEC Agnès       |  |  |  | X        |         | X         |
| Membre             | JAUGEY Frédéric     |  |  |  | X        |         | X         |
| Membre             | LAGARDERE Sébastien |  |  |  | X        |         | X         |
| Membre             | LAMBIN Florian      |  |  |  | X        |         | X         |
| Membre             | MARION Christophe   |  |  |  | X        |         | X         |
| Membre             | NOUVIALE Emmanuel   |  |  |  | X        |         | X         |
| Membre             |                     |  |  |  |          |         |           |
| Membre             |                     |  |  |  |          |         |           |
| Invité             | BONNET Romain       |  |  |  | X        |         | X         |

Liste de diffusion :

- Membres du conseil d'administration
- Président(e)s des associations membres

Annexe(s) :

- Projet de fiche de poste
- Projet de charte
- Calendrier mis à jour

## **Comité Départemental de badminton de l'Aveyron**

Conseil d'Administration du 21 décembre 2018 à Rodez

**Date de la convocation :** 13 novembre 2018

**Ordre du Jour :**

- Validation fiche de poste agent de développement
- Mise en place d'une sous-commission aides et subventions
- Mise en place d'une sous-commission TRJ/CIJ
- Mise en place d'une sous-commission Règlement Intérieur
- Instauration d'une charte éthique
- Point communication (logo, site, réseaux sociaux...)
- Points compétitions (Interclubs, TDJ) et collectifs
- Organisation du Championnat Aveyron
- Organisation de stages jeunes et adultes
- Partenariat Lardé Sports
- Actions communes avec Comités voisins
- Réforme de la gouvernance du sport
- Questions diverses

### **1 - VALIDATION FICHE DE POSTE AGENT DE DEVELOPPEMENT**

Xavier ARMENGAUD présente le projet de fiche de poste d'agent de développement du comité départemental de badminton de l'Aveyron.

Le poste est pourvu depuis le 19 septembre 2016, par Emmanuel NOUVIALE dans le cadre d'un contrat à durée indéterminée à temps partiel (787,50 heures par an).

La fiche de poste se décline en 3 parties (encadrement, développement et administratif).

La partie encadrement (350 heures) n'appelle pas de remarque particulière, à l'exception de l'encadrement de stages adultes, sous-partie qui demande à être pensée et détaillée.

Les parties développement et administratif demandent certains rééquilibrages et compléments, notamment en ce qui concerne les sous-parties bad-santé, sport pour tous et UNSS.

**Le Conseil d'Administration décide de reporter la validation de la fiche de poste à la prochaine réunion (à caler fin mars, début avril).**

**Chaque membre est destinataire du projet de fiche (joint au présent compte rendu) et est invité à faire part de ses demandes et remarques au Président avant la fin du mois de février 2019.**

### **2 - MISE EN PLACE D'UNE SOUS-COMMISSION AIDES ET SUBVENTIONS**

Sous-commission rattachée à la commission développement, avec comme tâches :

- Établissement des dossiers de demandes de demandes de subventions
- Etablissement des dossiers de candidature aux appels à projet
- Suivi des dossiers, réponses aux demandes de justificatifs

**Aucun membre du Conseil d'Administration ne souhaitant former cette sous-commission, les prérogatives sont maintenues au Bureau.**

### **3 - MISE EN PLACE D'UNE SOUS-COMMISSION TRJ/CIJ**

Sous-commission rattachée à la commission vie sportive, avec comme tâches :

- Diffusion, recueil et transmission des documents d'inscription au TRJ et CIJ
- Recueil des documents justificatifs des dépenses auprès des organisateurs et transmission au Président pour mise en paiement

**Le Conseil d'Administration approuve la nomination d'Agnès BELLEC et de Sébastien LAGARDERE en tant que responsables de la sous-commission TRJ/CIJ.**

### **4 - MISE EN PLACE D'UNE SOUS-COMMISSION REGLEMENT INTERIEUR**

Il est proposé de mettre en place un règlement intérieur compatible avec celui de la fédération. Ce document doit être constitué lors de la saison 2018-19 et soumis au vote de l'assemblée générale de décembre 2019. Ce document fixera les règles de fonctionnement du comité, notamment les modalités d'intervention et de participation.

Sous-commission rattachée à la commission développement, avec comme tâches :

- Rédaction d'un projet de règlement intérieur
- Diffusion du projet de règlement intérieur auprès des membres du CA et recueil des avis
- Mise au vote du règlement intérieur

**Aucun membre du Conseil d'Administration ne souhaitant former cette sous-commission, les prérogatives sont maintenues au Bureau.**

### **5 - INSTAURATION D'UNE CHARTE ETHIQUE**

Le projet de charte s'adresse aux dirigeants, joueurs, entraîneurs, coachs et parents de jeunes joueurs, membres de nos associations affiliées. L'objectif est de mettre en avant des valeurs communes et de les porter à connaissance de chacun en vue d'une mise en pratique dans le cadre du développement de notre projet associatif.

Le projet de charte est annexé au présent règlement.

**Le Conseil d'Administration décide de reporter la validation du projet de charte lors de la prochaine réunion (à caler fin mars, début avril).  
Chaque membre est destinataire du projet de charte (joint au présent compte rendu) et est invité à faire part de ses demandes et remarques au Président avant la fin du mois de février 2019.**

## **6 - POINT COMMUNICATION**

- Logo

Concernant le logo du comité départemental, il est proposé de lancer un concours auprès des membres de nos associations. Afin que le nouveau logo puisse être mis en œuvre dès la saison 2018-19, il convient de recueillir les propositions pour la fin du mois de mai 2019.

- Site internet

Christophe MARION en charge de la sous-commission communication indique avoir récupéré les accès au site internet existant. Compte tenu des difficultés de création des pages du site liées à la qualité de l'hébergeur, il est décidé de reprendre la mise en place du site à partir d'un autre hébergeur.

Un point devra être fait sur les clauses contractuelles de l'hébergeur initial.

- Réseaux sociaux

Les membres de comité conviennent de mettre en place une page Facebook, à partir de la page précédemment créée par Laurent GAROT.

- Salle visioconférence CDOS

Le CDOS met à disposition des associations membres une salle de visioconférence. Christophe MARION se rapprochera du CDOS afin de préparer la prochaine réunion du conseil d'administration par visioconférence.

## **7 - POINT COMPETITIONS ET COLLECTIFS**

- Interclubs

Deux journées de D1 et trois journées de D2 ont été jouées.

Un effort est demandé aux équipes pour le remplissage des feuilles de matchs, en particulier en D2.

- TDJ

Le premier TDJ s'est tenu le 18 novembre à Saint-Affrique. Plus de 80 jeunes ont participé.

Le prochain TDJ se tiendra le 3 février à Rodez.

- Collectifs

Deux collectifs se sont tenus le 22 septembre (journée) et le 10 novembre (1/2 journée).

L'encadrement des deux collectifs a été assuré par Manu NOUVIALE et Patrick PELAT.

Le lieu du prochain collectif (23 février) reste à déterminer.

## **8 - ORGANISATION DU CHAMPIONNAT AVEYRON**

La recherche de salle pour le week-end du 16/17 février 2019 n'a pas abouti.

Il est proposé de rechercher une salle disponible sur l'un des week-ends suivants :

- 18/19 mai 2019
- 01/02 juin 2019

## **9 - ORGANISATION DE STAGES JEUNES ET ADULTES**

En complément du stage jeunes d'été de Pont de Salars, il est envisagé de mettre en place des stages payants sur des périodes cibles (vacances scolaires, rentrée sportive). Les formules de stage pourraient se décliner sous la forme de simple journée avec des thèmes prédéfinis.

## **10 - PARTENARIAT LARDE SPORTS**

Une convention de fourniture de 100 tubes de volants par saison à été signée avec LARDE SPORTS. La durée de la convention est de 2 saisons.

## **11 - ACTIONS COMMUNES AVEC COMITES VOISINS**

Pour la saison prochaine, il est proposé :

- D'établir un calendrier commun avec le département de la Lozère
- De mutualiser des actions communes : collectifs, circuit TDJ

Ces actions vont dans le sens des liens tissés lors des mois précédents (Encadrement, Interclubs).

## **12 - REFORME DE LA GOUVERNANCE DU SPORT**

Le Ministère des Sports a publié mi-novembre dernier un communiqué de presse confirmant la création d'une Agence du Sport, prévue pour le premier trimestre 2019. Ce projet fait suite à l'ensemble des travaux sur la réforme de la gouvernance du sport, initiés suite à l'obtention des Jeux Olympiques et Paralympiques à Paris en 2024.

Cette agence aura deux missions principales : le haut-niveau et le développement des pratiques et prendra la forme d'un Groupement d'Intérêt Public (GIP), dont les membres fondateurs – le Mouvement sportif (30%), l'Etat (30%), les collectivités territoriales (30%) et le monde économique (10%) – décideront des orientations et des règlements d'intervention.

A ce jour, la déclinaison territoriale de l'Agence du Sport est prévue au seul échelon régional (sous forme de Conférences régionales). Le Président du CDOS Aveyron milite pour une déclinaison à l'échelon départemental.

Autre point important : la reconnaissance de la pratique sportive individuelle et des activités sportives commerciales comme acteurs de la politique nationale. Cela signifie que notre mouvement sportif associatif et fédéraliste est mis en concurrence, principalement pour la pratique des activités physiques et sportives de loisir.

Cette nouvelle donne, nous oblige à faire preuve d'esprit d'initiative, à innover et à mieux adapter notre offre à l'évolution des demandes.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 00.**